

La forme déclarative et l'alternance des suffixes -VU- et -JU- dans les dialectes inuit de l'Arctique canadien de l'Est

Ronald Lowe

Volume 17, Number 1, 1988

Psychomécanique du langage

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602617ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602617ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lowe, R. (1988). La forme déclarative et l'alternance des suffixes -VU- et -JU- dans les dialectes inuit de l'Arctique canadien de l'Est. *Revue québécoise de linguistique*, 17(1), 137–164. <https://doi.org/10.7202/602617ar>

Article abstract

This article proposes a discussion of the distribution of the two grammatical suffixes -VU- et -JU-, which are both found, in the eastern arctic Inuit dialects, in verbs used in the declarative form. It shows, among others, that contrary to what most grammarians of inuktitut believe these two suffixes have a distinct semantic representation in tongue, observable through their particular uses in discourse.

LA FORME DÉCLARATIVE ET L'ALTERNANCE DES SUFFIXES -VU- ET -JU- DANS LES DIALECTES INUIT DE L'ARCTIQUE CANADIEN DE L'EST

Ronald Lowe

Un nombre plus ou moins appréciable de caractéristiques phonologiques, morphologiques et syntaxiques distinguent entre eux les dialectes inuit de l'Arctique canadien. Bien que les études de dialectologie inuit en soient encore à leurs débuts et malgré la persistance de certaines lacunes au niveau des données comparatives disponibles, il est néanmoins d'ores et déjà possible, en se fondant sur le témoignage des faits recueillis à ce jour, de dégager certaines tendances générales qui permettent de regrouper les dialectes et d'opposer les groupes dialectaux ainsi constitués les uns aux autres.

Sur le plan phonologique, par exemple, les dialectes inuit de l'Ouest (uummarmiutun et siglitun), plus étroitement apparentés aux dialectes inupiat de l'Alaska, se caractérisent par une tendance nettement conservatrice conduisant au maintien en discours d'un éventail plus large de formes particulières appelées à réaliser phonétiquement une même unité de langue, à quoi s'ajoute une tendance au maintien de groupes consonantiques complexes. À l'inverse, les dialectes de l'Est manifestent au plan phonologique une tendance visant à la simplification et à la généralisation des formes¹. Quant aux dialectes de l'Arctique central, conservateurs

1. Le suffixe lexical de valeur factitive, par exemple, comporte deux formes différentes dans les dialectes de l'ouest selon qu'il est ajouté à des bases de mot qui se terminent par une voyelle (-*pkaq-*) ou par une consonne (-*tit-*). On dira ainsi dans le dialecte uummarmiut *niripkaraa* (*niriq kaq-gaa* : elle le fait manger) et *pisuktitkaa* (*pisuk-tit-gaa* : elle le fait marcher). Au Nouveau-Québec par contre, on dira plutôt *niritippaa* (*niri-tit-paa*) et *pisuktipaa* (*pisuk-tit-paa*), la forme -*tit-* ayant été généralisée à tous les types de bases de mot. On notera de plus, dans les deux dernières formes, l'assimilation régressive de la consonne finale du suffixe -*tit-*

sous certains rapports et innovateurs sous d'autres, ils occupent une position intermédiaire entre les tendances extrêmes des deux autres groupes dialectaux.

Si cette tendance à la simplification et à la généralisation des formes au niveau phonologique s'observe d'emblée dans les dialectes de l'Est, il n'est cependant pas du tout évident qu'une comparaison de la morphologie lexicale ou grammaticale des groupes dialectaux en cause conduirait à des conclusions analogues. Innovatrice sur plus d'un point, la structure morphologique des dialectes de l'Est paraît en effet souvent plus complexe que celle des autres dialectes inuit canadiens². Ce que tend à confirmer par ailleurs le problème que pose dans les dialectes de l'Est l'alternance des suffixes grammaticaux *-VU-* et *-JU-*, problème qui fait l'objet du présent essai d'explication.

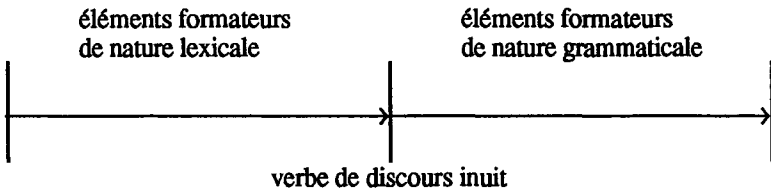
L'alternance des suffixes grammaticaux *-VU-* et *-JU-* dans les dialectes inuit de l'Est joue dans le cadre des mots qui expriment un événement, c'est-à-dire qui expriment un procès, simple ou complexe, représenté dans le temps. Compte tenu de la psychosystématique de l'inuktitut, ces mots correspondent de fait à des verbes de discours, leur construction s'opérant toute entière sur le temps dévolu à la construction de la phrase. Ce qui a comme conséquence que la forme résultative de

dans le premier cas ainsi que la disparition de cette même consonne dans le second cas sous l'effet de l'application de la règle des doubles consonnes. Selon cette règle phonologique, lorsqu'un segment vocalique est précédé et suivi à l'intérieur d'un mot par un groupe de deux consonnes quelconques, la première consonne du second groupe consonantique tombe. Ce qui a pour effet au résultat de simplifier d'autant la structure phonétique du mot, cette règle pouvant jouer plusieurs fois par ailleurs dans le cadre d'un seul et même mot.

On pourrait également évoquer ici le cas de la généralisation du morphème *-it* dans les dialectes de l'est pour indiquer le pluriel des mots qui désignent des substances, généralisation formelle qui contraste avec les nombreux pluriels idiosyncratiques des dialectes de l'ouest. On aura ainsi, dans les dialectes de l'est, comme pluriel de *inuk* (être humain), *arnaq* (femme), *tulugaq* (corbeau), *tupiq* (tente) et *ivik* (brin d'herbe) les formes régulières *inuit*, *arnait*, *tulugait*, *tupit* et *iviit*, alors que dans le dialecte uummarmiut ces mêmes mots auront comme pluriel: *inuit*, *arnat*, *tulukkat*, *tupqit* et *ivgit*.

2. Il suffit de songer ici, par exemple, au développement dans les dialectes de l'est d'une série complexe de suffixes servant à situer un événement dans le temps à des distances plus ou moins grandes du présent de parole, soit du côté du passé, soit du côté du futur. Dans les dialectes de l'Arctique central et de l'Arctique de l'ouest, seul le futur est explicitement exprimé. On trouvera chez Dorais (1977:34-48), Schneider (1978:33-35) et Trinel (1970:39-40) les principaux suffixes liés à l'expression du temps dans les dialectes inuit du Nouveau-Québec.

tels mots est entièrement tributaire de la visée de discours du locuteur et de la visée phrastique déclenchée par celle-ci. Tout verbe de discours en inuktitut résulte en effet de la combinaison momentanée d'éléments formateurs de mot, les uns de nature lexicale, les autres de nature grammaticale, la position relative de ces éléments formateurs relevant de la syntaxe interne du mot inuit. Soit, représenté en figure, ce qui suit:



Le nombre d'éléments formateurs de nature lexicale appelés à figurer dans le cadre d'un verbe de discours inuit est imprévisible hors visée de discours. C'est cette impossibilité de déterminer une forme générale du verbe inuit qui nous empêche de postuler l'existence d'une catégorie verbale en langue. Quant à la partie grammaticale du verbe de discours, elle comporte invariablement en successivité un premier suffixe grammatical qui indique la forme sous laquelle le locuteur se représente l'événement défini par la matière lexicale et un second suffixe exprimant le rang et le nombre de la personne grammaticale impliquée au titre de support spatial de l'événement. Les deux exemples qui suivent illustrent l'organisation interne du verbe de discours inuit:

- (1) a. *anivuuq*
 ani- vu- q
 sortir-décl. -3s
 il sort
- b. *iqaluksiuriarumavuuq*
 iqaluk- siuq- giaq- guma- vu- q
 poisson-chercher-aller-vouloir-décl.-3s
 il veut aller à la pêche

Dans l'exemple 1a, qui présente un événement simple, la partie lexicale du mot se réduit à un seul élément formateur, soit la base de mot *ani-*. La partie grammaticale comprend un premier suffixe (-vu-) qui indique que le procès *ani-* (sortir) est perçu comme un événement indépendant (forme déclarative), c'est-à-dire comme un événement dont la réalisation ne dépend de l'existence d'aucun autre

événement. Elle comprend en outre le suffixe *-q* représentant une troisième personne du singulier. Dans l'exemple 1b, la forme grammaticale du mot demeure la même mais la matière lexicale versée à cette forme est plus complexe qu'en 1a.

Enfin si, plutôt que de se représenter un événement en lui-même et pour lui-même (auquel cas il aura recours à la forme déclarative), le locuteur considère l'événement en cause comme un ordre, comme un souhait, comme l'objet d'une interrogation, comme la cause ou encore la condition préexistant à la réalisation d'un second événement ou enfin comme un événement contemporain d'un autre événement, il aura recours à autant de suffixes grammaticaux différents entrant en langue dans la constitution du paradigme auquel appartiennent *-VU-* et *-JU-* et occupant en conséquence la même position relative dans le verbe de discours. Ce qu'illustrent les exemples qui suivent:

- | | | | |
|-----|--|---|--|
| (2) | a. <i>anivuuq</i>
ani- vu- q
sortir-décl.-3s.
il sort | b. <i>anigit!</i>
ani- g- it
sortir-imp.-2s.
sors! | c. <i>anili!</i>
ani- li- ø
sortir-opt.-3s.
qu'il sorte! |
| | d. <i>anivisi?</i>
ani- vi- si
sortir-int.-2p.
sortez-vous? | e. <i>anigama...</i>
ani- ga- ma
sortir-caus.-1s.
parce que je sors... | f. <i>aniguvit...</i>
ani- gu- vit
sortir-cond.-2s.
si tu sors... |
| | h. <i>anitsuni...</i>
ani- tsu- ni
sortir-conj.-3s.
en sortant, il... | | |

Les exemples que l'on vient de produire représentent successivement le procès «sortir» sous les formes déclarative (*-vu-*), impérative (*-g-*), optative (*-li-*), interrogative (*-vi-*), causative (*-ga-*), conditionnelle (*-gu-*) et conjonctive (*-tsu-*).

Maintenant que se trouvent situés dans la systématique de l'inuktitut les deux suffixes qui font l'objet du présent essai, il convient d'ajouter que ce qui caractérise les dialectes inuit de l'est, c'est l'existence d'une double morphologie pour l'expression de la forme déclarative. À côté de formes du type *anivuuq*, où la valeur déclarative se trouve signifiée par l'élément *-vu-*, on rencontre également des formes du type

anijuk dans lesquelles la valeur déclarative est représentée par le suffixe *-ju-*. Les grammairiens de l'inuktitut s'accordent généralement sur le fait que l'on peut dire, sans différence d'interprétation sémantique appréciable:

- (3) a. *anivuk* ou *anijuk* : il sort
 b. *nirivuk* ou *nirijuk* : il mange
 c. *pisukpuq* ou *pisuktuq* : il marche
 d. *imiqpuq* ou *imiqtuq* : il boit

Avant d'aller plus loin dans notre analyse, quelques précisions relevant de la morphophonologie de l'inuktitut s'avèrent indispensables afin de ne pas confondre certaines variations d'ordre purement phonologique avec les distinctions morphologiques qui nous occupent ici.

La forme déclarative, avons-nous dit, comporte en inuktitut une double morphologie, que nous avons représentée jusqu'ici au moyen des signes *-VU-* et *-JU-* (en majuscules). Sémiologiquement cependant, le premier morphème se réalise phonétiquement sous la forme *-vu-* lorsque l'élément lexical auquel il s'ajoute dans le mot se termine par une voyelle (3a, 3b) et sous la forme *-pu-* lorsque l'élément lexical auquel il s'ajoute se termine par une consonne (3c, 3d). Quant au morphème *-JU-*, il se réalise phonétiquement soit sous la forme *-ju-* soit sous la forme *-tu-* dans les mêmes conditions que celles définies pour *-vu-* et *-pu-* respectivement³. Soit, sous forme de tableau, ce qui suit:

représentation morphologique	<i>-VU-</i>	/	<i>-JU-</i>
représentation sémiologique	<i>[-vu-]</i> / <i>[-pu-]</i>		<i>[-ju-]</i> / <i>[-tu-]</i>

Il faut de plus ajouter que dans certains dialectes du Nouveau-Québec qui préconisent l'assimilation régressive des groupes consonantiques, la forme *-pu-* se réalise *-qu-* quand elle suit un élément qui se termine par *-q*, et *-ku-* lorsqu'elle suit

3. Il faut rappeler ici, toutefois, que des formes telles que *aullaqpuq* et *aullaqtuq* (il est parti) deviendront, respectivement, à la suite de l'application de la règle des doubles consonnes, *aullapuk* et *aullatuk*. Dans les formes de ce type, la consonne finale de la base de mot, bien que sémiologiquement absente, se trouve psychiquement présente et justifie la forme de l'allomorphe *-tu-* ou *-pu-*.

un élément se terminant par la consonne *-k*. Dans ces dialectes, *imiqpuaq* (il boit) devient *imiquuq* et *malikpuq* (il suit) devient *malikkuq*. Pour des raisons évidentes de pure commodité, nous avons choisi de représenter par *-VU-* les allomorphes *-vu-*, *-pu-*, *-qu-* et *-ku-*, pour lesquels nous postulons une valeur sémantique commune en langue que nous opposons à celle de *-ju-* et *-tu-*, ici représentés par *-JU-*.

La consultation des principaux ouvrages consacrés à la description de l'un ou l'autre des dialectes inuit de l'Arctique de l'est (Trinel:1970 ; Dorais: 1976 et 1977 ; Harper:1974 ; Schneider:1978 ; Smith:1977 ; et Balt:1982) nous amène d'une part à constater l'existence de deux suffixes aptes à rendre l'expression de la forme déclarative — également appelée «indicatif» — et, d'autre part, à supposer le jeu d'une variation libre dans l'emploi de ces formes, aucune règle ne paraissant imposer l'emploi de l'un de ces suffixes de préférence à l'autre. Ce que résume Harper (1974:9) lorsqu'il présente la forme *-JU-* comme «an alternative form of the indicative mood» et qu'il ajoute que:

Considerable discussion has taken place on the «exact» meaning of this alternative form. For the present, suffice it to say that it is a correct and accurate acceptable alternative to the forms already listed, with identical meaning in verbal context.⁴

Un bref examen des emplois de la forme déclarative cités par ces mêmes auteurs donne en effet à penser que la distribution des suffixes *-VU-* et *-JU-* est tout à fait aléatoire. La présentation des suffixes affectés à l'expression du temps, notamment, nous en livre un bon exemple. À ce chapitre, Dorais (1977: 34-48) donne entre autres:

<i>-laaqpuaq</i>	:	he'll do it much later
<i>-langavuaq</i>	:	he'll do it right now
<i>-laujujuq</i>	:	he did it in a distant past
<i>-lauqtuaq</i>	:	he did it yesterday
<i>-liqtuaq</i>	:	he is doing it right now
<i>-niaqpuaq</i>	:	he'll do it today
<i>-qqauvuq</i>	:	he has done it today
<i>-rataaqtuaq</i>	:	recently

4. Souligné original.

où l'on voit *-puq* alterner avec *-tuq* et *-vuq* avec *-juq* sans raison apparente. Pour la présentation des mêmes suffixes de temps, Schneider (1978:33-34) donne pour sa part: *-laaqtuq*; *-langajuq*; *-laujujuq*; *-lauqpuq*; *-liqpuq*; *niaqtuq*; *qqaujuq* et *-rataaqpup*. Trinel (1970:126-145) donne quant à lui: *-laaqpup*; *-langajuq*; *-laujujuq*; *-lauqpuq*; *-liqpuq*; *-niaqpup*; *-qqauvuq* et *-rataaqpup*.

On signale par ailleurs dans les grammaires de l'inuktitut que le suffixe *-JU-* connaît un second emploi, de valeur nominale cette fois, emploi qu'ignore le suffixe *-VU-*, déclaré pour cette raison comme une forme proprement verbale, et qui fait de *-JU-* une forme que Kalmar (1979:18) décrit comme «ambivalente» puisqu'elle correspond, selon la terminologie adoptée par Smith (1977:41-42) tantôt à un «prédicat verbal» tantôt à un «prédicat nominal», comme l'illustrent les exemples qui suivent:

- (4) a. *pisukpuq*: il marche
 b. *pisuktuq*: il marche; quelqu'un qui marche
 c. *pisuktumik takuvunga*: je vois quelqu'un qui marche

C'est en raison de l'incompatibilité de la forme *-VU-* avec les suffixes grammaticaux du type *-mik*, lequel désigne en 4c l'objet direct du prédicat *takuvunga* (je vois) et dont l'emploi en discours est restreint aux mots qui désignent un être, une substance ou un lieu, que la forme *-VU-* est déclarée être strictement verbale. En d'autres termes, l'emploi du suffixe *-VU-* est limité syntaxiquement à l'expression d'un apport au sujet de la phrase au titre de prédicat verbal, alors que le suffixe *-JU-*, également apte à remplir cette fonction, peut également servir d'apport (4c) ou même de support au prédicat de la phrase. Ce que résume le tableau qui suit:

<i>-VU -</i>	<i>-JU -</i>
- emploi de nature verbale uniquement	1) - emploi de nature verbale - fonction d'apport au sujet de la phrase
- fonction d'apport au sujet de la phrase	2) - emploi de nature nominale - fonction d'apport au prédicat - fonction de support de prédication

À la lumière des faits qui viennent d'être exposés, on peut déjà voir que le suffixe *-JU -* couvre en langue un champ sémantique plus large que celui du suffixe

-*VU*-. D'autres valeurs d'emploi attachées au suffixe -*JU*- viendront s'ajouter plus loin à celles qui ont été signalées jusqu'ici. Pour l'instant, il s'agit de chercher à expliquer comment la forme -*JU*-, apte à remplir une fonction nominale, peut alterner par ailleurs en emploi verbal avec la forme -*VU*-. Pour ce faire, il nous faut revenir à la forme déclarative et voir si effectivement les suffixes -*VU*- et -*JU*- sont susceptibles d'alterner librement dans tous les cas, comme on serait enclin à le croire si l'on ajoute foi aux remarques faites à ce propos par les grammairiens de l'inuktitut cités précédemment.

Un premier fait, lié à l'expression de la négation et rarement pris en considération dans les discussions concernant l'opposition -*VU*- / -*JU*-, mérite ici d'être signalé. Si, en effet, on peut avancer que les deux suffixes en cause peuvent alterner, sans différence de sens appréciable, dans des exemples du type *anivuuq* / *anijuuq* (il sort), on omet généralement de mentionner que la forme négative est invariablement en -*JU*- plutôt qu'en -*VU*-. On dira ainsi normalement *aninngituuq* (il ne sort pas; il n'est pas sorti) plutôt que *aninnkipuuq*, cette dernière forme, si tant est qu'elle existe, présentant toutefois un caractère exceptionnel. Schneider (1979:37) est le seul auteur à notre connaissance à donner la forme -*nngipuuq*; mais les exemples qu'il propose pour illustrer son emploi sont en -*nngituuq*. Dans sa grammaire (1978:39), il donne d'abord les formes en -*tu*- puis celles en -*pu*- entre parenthèses, comme si elles étaient inhabituelles. Tous les autres auteurs font invariablement suivre le suffixe de la négation (-*nngit*-) de la forme -*tu*- plutôt que -*pu*-.

Ceci restreint donc considérablement le champ de la liberté d'alternance des suffixes -*VU*- et -*JU*- et conduit à penser que la présence de certains suffixes lexicaux dans le mot peut conditionner l'emploi de l'un ou l'autre suffixe grammatical. On dira en effet:

- | | | |
|-----|--|---|
| (5) | a. <i>sinikpuq</i>
sinik- pu- q
dormir-décl. -3s.
il dort | b. <i>sininngituuq</i>
sinik- nngit- tu- q
dormir-nég. - décl. -3s.
il ne dort pas |
|-----|--|---|

En 5a, le suffixe -*pu*- a pour effet de déclarer l'existence *effective* dans le temps d'un événement dont la nature est définie par la base de mot *sinik*-. L'exemple 5b déclare, au contraire, que l'événement en cause n'a pas eu lieu, qu'il ne constitue

pas un événement réel. Autrement dit, la négation est sentie comme refoulant l'événement dans le virtuel, faisant de lui un *possible* qui n'accède pas au réel. Or, un fait important à retenir ici, qui relève de la chronologie notionnelle, c'est que la négation ne peut porter sur un fait réalisé, qu'elle implique nécessairement une distance par rapport au réel. Pour nier l'existence effective d'un événement, il faut de toute nécessité se situer en pensée *avant* la réalisation effective de celui-ci. Nier un événement, c'est voir ce dernier en refus d'existence effective, opération psychique qui exige que l'événement soit considéré avant sa survenance réelle dans le temps, en un moment où celui-ci ne se présente au regard de la pensée qu'à l'état de possibilité.

L'effet régulier qu'entraîne la présence du suffixe de la négation sur le choix du suffixe de la forme déclarative invite alors à considérer l'opposition *-VU-* / *-JU-* comme une opposition mettant notamment en cause, au niveau psychique, celle du réel et du possible, ou encore de l'effectif et du puissanciel. Une telle hypothèse expliquerait par ailleurs pourquoi se trouve généralement attachée à la forme *-VU-* une impression de certitude — celle d'un événement dont on a été personnellement témoin, par exemple — alors que la forme en *-JU-* paraît avoir une valeur beaucoup moins assertive. Il existerait ainsi une affinité impressive entre le suffixe de la négation et la forme *-JU-*, lesquels semblent ici affectés à l'expression du possible, du virtuel. La forme négative *-nngipu-* est en effet extrêmement rare dans l'usage, mais elle n'est cependant peut-être pas inconcevable. Elle exprimerait alors une nuance que les exemples qui suivent vont nous permettre d'établir:

- (6) a. *iglumiinngituq*
 iglu- mi- i- nngit- tu- q
 maison-dans-être-nég.-décl.-3s
 il n'est pas dans la maison
- b. *iglumiinngipug*
 iglu- mi- i- nngit-pu- q
 maison-dans-être-nég.-décl.-3s
 il n'est effectivement pas dans la maison

Dans ces deux exemples, on déclare l'absence d'une personne dans la maison. Mais alors que dans le premier cas on nie (*-nngit-*) simplement la présence (*-i-*) d'une personne, dans le second exemple on affirme (*-pu-*) la non-présence (*-i- nngit-*) de

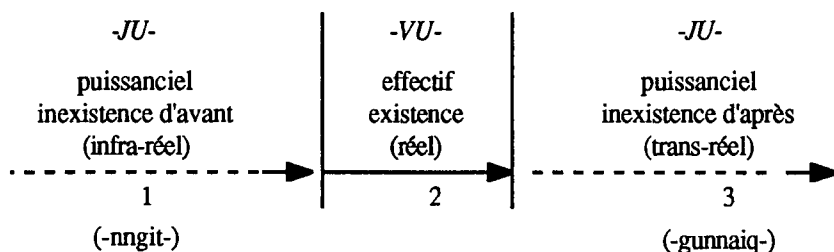
cette personne dans la maison. La forme du second exemple pourrait s'utiliser, notamment, après vérification de l'absence effective de la personne. Dans la traduction que nous en donnons, nous avons rendu cette nuance par l'emploi de l'adverbe «effectivement», par quoi se trouve impliquée une certaine idée de certitude qui correspond au ton assertif de l'énoncé 6b.

Un autre fait concernant l'expression de la négation mérite d'être évoqué ici. Il s'agit de la manière dont l'inuktitut exprime la fin d'un événement, soit l'équivalent de la locution adverbiale *ne...plus* en français. L'inuktitut se sert en ce cas du suffixe complexe *-gunnaiq-*, lequel est en réalité composé du suffixe *-gunnaq-* signifiant «pouvoir», suivi du suffixe privatif *-iq-*. Ce qu'on exprime concrètement alors, c'est, pour un événement donné, l'impossibilité dans laquelle il se trouve de continuer à exister. Ce qui est particulièrement révélateur ici, c'est que pour signifier la cessation d'existence d'un événement dans le temps, on se soit servi lexicalement de la notion de *possible* (*-gunnaq-*) négativée par le suffixe *-iq-*.

Le problème général de la négation nous amène en fait à distinguer en chronologie notionnelle trois états ou moments successifs obligés de l'existence de tout événement, à savoir:

1. un moment où l'événement n'est pas encore, où il n'existe qu'à l'état de possible;
2. un moment où l'événement se présente comme réellement existant;
3. un moment où l'événement n'existe plus.

Cette successivité obligée en chronologie notionnelle de trois moments d'existence distincts de la réalité d'un événement établit deux états d'inexistence de l'événement, soit une inexistence *d'avant* le réel et une inexistence *d'après* le réel. Ce qui est particulièrement intéressant pour notre analyse, c'est qu'aux deux états d'inexistence est naturellement liée en inuktitut la forme *-JU-* alors que la forme *-VU-* est, elle, impressivement liée à l'expression de l'existence effective ou réelle de l'événement. Soit, en figure, ce qui suit:



Ainsi, à moins que l'on ne veuille créer le même effet de sens que celui déjà indiqué à propos de la forme *-nngipu-*, l'emploi du suffixe négatif sera naturellement suivi, à la forme déclarative, du suffixe *-JU-*, qui se réalisera alors, compte tenu du contexte phonologique, sous la forme *-tu-*. Voici d'ailleurs quelques exemples, tirés du récit *Sanaaq* de Mitiarjuk⁵, illustrant l'emploi du suffixe complexe *-gunnaiq-*:

- (7) a. *sinisiliqqirunnaituuk* (*Sanaaq* : 124)
 sinik- si- liqqi- runnai- tu- uk
 dormir-commencer-de nouveau-ne plus-décl.-3d
 ils ne se rendorment plus
- b. *qimmingit qimugumatsiarunnaitut* (ibid.: 125)
 qimmi-ngit qimu-guma- tsiaq- gunnaiq- tu- t
 chiens-ses tirer-vouloir-bien-ne plus- décl.-3p
 ses chiens ne veulent plus bien tirer
- c. *iluliqarunnaituq* (ibid.: 199)
 iluli- qaq- gunaiq- tu- q
 contenu-avoir-ne plus-décl.-3s
 il n'y a plus rien dedans

5. On trouvera le texte de ce récit dans *Sanaaq*, récit esquimau composé par Mitiarjuk, volume 2, document ethnographique translittéré du syllabique et traduit littéralement par Bernard Saladin d'Anglure. Thèse de doctorat de troisième cycle présentée à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, cinquième section, Paris, 1969.

- d. *anaanakkaukanut utilaaquurunnaitunga* (ibid.: 126)
 anaana-kku- ka- nut uti- laaq- qquuq- gunnaiq- tu- nga
 mère-groupe-mon-vers rentrer-futur-peut-être-ne plus-décl.-1s
 chez ceux de ma mère, je ne rentrerai sans doute plus
- e. *Sanaarli aliasugunnaiquq* (ibid.: 215)
 Sanaaq-li aliasu- gunnaiq- qu- q
 Sanaaq-mais être heureuse-ne plus- décl. 3s
 Mais Sanaaq est définitivement sans joie

Le dernier exemple a une valeur assertive forte et paraît confirmer (-*qu*-) une impossibilité. Les autres posent sans plus l'existence d'une impossibilité (-*tu*-).

Le suffixe -*suit*- (que l'on rencontre également sous la forme -*yuit*-), qui comporte l'idée de possibilité permanente ou d'habitude (-*suk*-) et l'idée de négation (-*it*-) se trouve également suivi dans l'usage de la forme -*tu*- plutôt que -*pu*-. Ce que confirme les exemples que donne Schneider (1979:162) pour illustrer l'emploi de ce suffixe lexical:

- (8) a. *tuqusuittuq*
 tuqu- suit- tu- q
 mourir-ne pas pouvoir-décl.-3s
 il ne peut pas mourir; il est immortel
- b. *tusaayuittuq*
 tusaa- yuit- tu- q
 entendre-ne pas pouvoir-décl.-3s
 il ne peut pas entendre; il est sourd
- c. *uqayuittuq*
 uqaq- yuit- tu- q
 parler-ne pas pouvoir-décl.-3s
 il ne peut pas parler; il est muet

d. *nuqqasuiittuq*

nuqqaq- suit- tu- q
 arrêter-ne pas pouvoir-décl.-3s
 il ne s'arrête jamais, est toujours actif

e. *iqaluktuyuittuq*

iqaluk- tuq- yuit- tu- q
 poisson-manger-ne jamais-décl.-3s
 il ne mange pas de poisson; ne mange jamais de poisson

Ce suffixe revêt ici un intérêt particulier du fait qu'à l'idée de négation qu'il évoque — laquelle est liée, en chronologie notionnelle, à l'idée de possible, donc de puissanciel — s'ajoute l'idée d'un état permanent liée à l'idée d'habitude. Or, en psychomécanique, puissanciel et permanent ont partie liée et l'on ne s'étonnera pas en conséquence du fait que les suffixes lexicaux *-kit-* (avoir quelque chose de petit) et *-tu-* (avoir quelque chose de grand, gros), qui traduisent tous deux un état permanent, ne se rencontrent pas en inuktitut avec la forme *-VU-*. Plutôt que *-kippuq-* et *-tuvuq*, on a invariablement, en effet, *-kittuq* et *-tjuq*. On dira ainsi:

(9) a. *siutikittuq*

siuti- kit- tu- q
 oreilles-avoir de petites-décl.-3s
 il a de petites oreilles

b. *qingaqtuyuq*

qingaq- tu- yu- q
 nez-avoir un gros- décl.-3s
 il a un gros nez

De même, le suffixe *-guaq-*, qui traduit l'idée de «propension à», et son contraire *-guitt-* se rencontrent régulièrement suivis de la forme *-JU-* plutôt que *-VU-*. La chose s'explique si l'on tient compte du fait que ce qui est alors visé expressivement, ce n'est pas un faire ou un état effectif mais un faire ou un état puissanciel. Ce que l'on peut constater à travers les exemples qui suivent:

- (10) a. *qanimaguaqtuq*
 qanima- guaq- tu- q
 être malade-propension à-décl.-3s
 il est porté à être malade; il est maladif
- b. *aliguaqtuq*
 alik- guaq- tu- q
 déchirer-propension à-décl.-3s
 c'est porté à déchirer; ça se déchire facilement
- c. *aliguittuq*
 alik- guit- tu- q
 déchirer-propension à ne pas-décl.-3s
 ça ne se déchire pas facilement

En 10a, par exemple, le locuteur ne déclare pas l'existence effective et momentanée de la maladie chez un individu mais plutôt l'existence chez ce dernier d'une prédisposition permanente qui le porte à devenir malade. Autrement dit, ce qui est visé c'est l'existence à l'état *virtuel* de la maladie chez l'individu en cause. Le même raisonnement vaut également, mutatis mutandis, pour les exemples 10b et 10c, qui pourraient se dire, notamment, d'un tissu dont on peut prévoir qu'il n'offre pas beaucoup de résistance. Or, prévoir un événement, c'est nécessairement se situer en pensée avant la réalisation effective de ce dernier.

Le suffixe *-naq-*, invariablement suivi de la forme *-JU-*, nous place dans une situation de pensée analogue à celle qui vient d'être décrite pour le suffixe *-guaq-*. Il s'agit, en l'occurrence, d'un suffixe signifiant «causer», «générer» ou «provoquer» et dont l'emploi est restreint à un certain nombre de bases de mot exprimant un sentiment, un état ou une action. Ajoutés à ces bases de mot, le suffixe *-naq-* évoquera alors la faculté ou la propriété attribuée à un être ou à une substance de causer, provoquer ou générer tel sentiment, tel état ou telle action:

- (11) a. *kappianaqtuq*
 kappia- naq- tu- q
 craindre-causer-décl.-3s
 ça fait craindre; c'est effrayant

b. *taqanaqtuq*

taqa- naq- tu- q

être fatigué-causer-décl.-3s

ça fait être fatigué; c'est fatigant

c. *miriarnatuq*

miriaq- naq- tu- q

vomir-causer-décl.-3s

ça fait vomir

d. *tuqunaqtuq*

tuqu- naq- tu- q

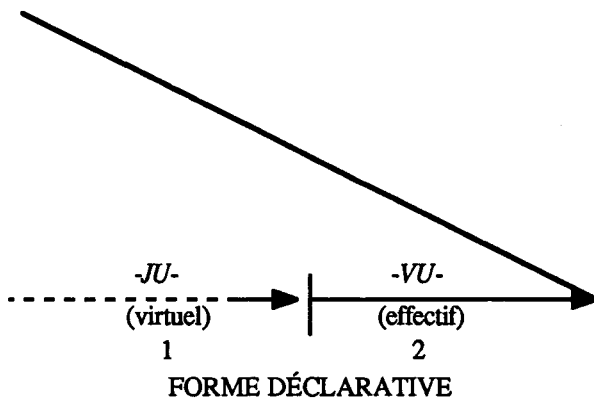
mourir-causer-décl.-3s

ça fait mourir; c'est un poison

Ici encore s'opère en pensée l'opposition du fait virtuel et du fait effectif. Le suffixe *-naq-* évoque en effet un fait d'expérience généralisé dont la nature est définie par la base de mot à laquelle s'ajoute le suffixe en discours. Il est ainsi établi que telle ou telle substance peut provoquer la soif, le sommeil, la mort, etc.; ou encore que telle ou telle situation peut générer un sentiment de crainte, d'envie, de jalousie, de fierté, de pitié, etc. Ce qui est donc visé expressivement, en ce cas, ce n'est pas tant l'expression d'une cause effective momentanément perçue que celle d'une cause virtuelle rendant prévisible la réalisation de tel ou tel événement.

Il apparaît donc avec de plus en plus d'évidence que les suffixes *-VU-* et *-JU-*, affectés tous deux à l'expression de la forme déclarative, n'occupent pas dans le système de la langue la même position. Dans le cadre même de la forme déclarative, qui livre au résultat l'image d'un événement vu en lui-même et pour lui-même, s'opérerait une distinction mettant en cause le caractère virtuel ou effectif de l'événement ainsi représenté. Ce que, compte tenu de la forme particularisante du mot inuit⁶, nous pourrions illustrer au moyen du schéma qui suit:

6. On trouvera dans Lowe (1985: Introduction) et (1986: Chapitre 4) une discussion des faits qui motivent une telle interprétation de la structure du mot inuit.



La représentation d'un événement sous la forme déclarative correspond à une opération de pensée symbolisée, dans le schéma qui précède, par un mouvement allant du général au particulier, mouvement au sein duquel s'inscrivent deux positions systématiques occupables représentées en successivité par les suffixes *-JU-* et *-VU-*. À la première position, qui antécipise la réalisation effective d'un événement particulier, correspond l'image d'un événement maintenu, pour des raisons que nous avons commencé à faire voir, à l'état de virtualité; à la seconde position, qui contient nécessairement en elle l'image d'un événement virtuel dépassé — c'est-à-dire ayant accédé au réel — correspond l'image d'un événement effectif particulier. C'est parce qu'elle occupe, au sein de ce mouvement, une position antérieure que la forme *-JU-* a une valeur plus générale que la forme *-VU-* dont l'emploi est grammaticalement plus restreint. Ce qui explique qu'on ait pu dire qu'en pratique on peut toujours, dans les cas d'hésitation, substituer la forme *-JU-* à la forme *-VU-* sans risque de construire une forme agrammaticale, l'inverse s'avérant cependant inexact. La position respective des suffixes *-JU-* et *-VU-* correspond donc, opérativement, à deux moments distincts dans le cadre de la représentation d'un événement sous la forme déclarative, soit un premier moment où l'événement se présente au regard de la pensée à l'état de simple possibilité, et un second moment où l'événement se présente effectivement existant.

Cette ordination obligée des deux suffixes se justifie par un fait relevant de la chronologie notionnelle en vertu duquel tout événement ne peut exister à l'état de réalité effective (*-VU-*) que si celui-ci existe *au préalable* à l'état de possibilité (*-JU-*). Et c'est parce que l'idée de négation et celles d'habitude, de propension, et de cause

virtuelle ne peuvent porter que sur un événement possible qu'elles entraînent l'emploi, dans le verbe de discours, de la forme *-JU-* plutôt que celui de la forme *-VU-*. Il ne s'agit pas là cependant des seuls cas nets où la présence d'un suffixe particulier dans le verbe de discours peut expliquer le recours à l'une des deux versions de la forme déclarative plutôt qu'à l'autre. Mentionnons encore le cas du suffixe *-luunniit* («ou bien»), qui, par son signifié, oblige à situer l'événement dans le champ du virtuel. Pour être opérante, l'idée d'alternative qu'exprime ce suffixe doit en effet porter nécessairement sur deux choix *possibles*. En d'autres termes, la représentation d'une alternative entre deux événements oblige à considérer les événements en cause *avant* leur réalisation effective. D'où l'emploi, avec le suffixe *-luunniit* de la forme *-JU-*:

- (12) a. *nunamiittuluunniit qilangmiittuluunniit*
 nuna- mi- it- tu- q- luunniit qilak-mi- it- tu- q- luunniit
 terre- dans-être-décl.-3s-ou bien ciel- dans-être-décl.-3s-ou bien
 il est soit sur la terre, soit au ciel

Comme il s'agit ici d'un exemple tiré de Schneider (1979:80) représentatif de l'inuktitut parlé au Nouveau-Québec, il convient de rappeler que l'application de la règle des doubles consonnes fait disparaître le suffixe grammatical *-q* indiquant la troisième personne du singulier. Dans le dialecte de Pond Inlet parlé au nord de la Terre de Baffin, où cette règle phonologique ne joue pas, on aurait par exemple:

- (13) a. *qainiaqturluunniit talafoniaqturluunniit*
 qai- niaq- tu- q- luunniit talafo- niaq- tu- q- luunniit
 venir-futur- décl.-3s-ou bien téléphoner-futur-décl.-3s-ou bien
 soit qu'il vienne, soit qu'il téléphone

où le suffixe grammatical est maintenu sous sa forme sonore (*-r-*) par suite de l'assimilation régressive qu'entraîne phonétiquement la consonne initiale du suffixe *-luunniit*.

Mentionnons également le cas du suffixe *-qquuq-*, dont l'emploi signifie que le locuteur n'est pas en mesure d'établir avec certitude l'existence effective d'un événement. Ce suffixe est habituellement suivi de la forme *-JU-*:

- (14) a. *asuilangaqquuliqtunga* (*Sanaaq* :126)
 asui- langa- qquuq- liq- tu- nga
 se perdre-futur-peut-être-maintenant-décl.-1s
 je vais sans doute me perdre maintenant

Mais on le rencontre également suivi de la forme *-VU-*. La nuance alors exprimée pourrait correspondre à celle qui existe entre le possible («peut-être») et le probable («il est de bonnes raisons de croire que...»):

- (15) a. *tikiqquutuq*
 tikit- qquuq- tu- q
 arriver-peut-être-décl.-3s
 il est peut-être arrivé; il est possible qu'il soit arrivé
- b. *tikiqquupuq*
 tikit- qquuq- pu- q
 arriver-probablement-décl.-3s
 il est probablement arrivé (il y a de bonnes raisons de le croire)

Dans le même ordre d'idées, le suffixe *-gajaq-*, qui exprime une simple présomption concernant la réalisation d'un événement, est habituellement suivi de la forme *-JU-* et rendu en français par le conditionnel. Ainsi, lorsque Mitiarjuk (*Sanaaq* :56) raconte comment Sanaaq, quand elle a failli être dévorée par un ours blanc, s'est beaucoup inquiétée du sort de sa petite fille, elle écrit ce qui suit (pour simplifier, nous n'analysons que les éléments formateurs de mot pertinents à notre étude.

- (16) a. *nanuqtauguma, Qumaq*
 Si j'étais dévorée par un ours blanc, Qumaq
kamagijautsiarunnairajaqquutuq.
 kamagijau- tsiaq-gunnaiq-gajaq- qquuq- tu- q
 être traitée-bien-ne plus-éventuel-peut-être-décl.-3s
 elle ne serait sans doute plus bien traitée.

b. *Qiatitautuinnarajaqtuq*

qiatit- ta- u- tuinnaq- gajaq- tu- q
 faire pleurer-passif-être-toujours-éventuel-décl.-3s
 On la ferait toujours pleurer

c. *ammalu suangajauqattarajaqtuq.*

suangajau- qattaq- gajaq- tu- q
 être disputée-souvent-éventuel-décl.-3s
 et elle serait souvent disputée.

Il s'agit donc ici d'une pure présomption de la part de Sanaaq qui raconte son émoi après avoir effectivement échappé à l'ours blanc. En 16a, l'emploi de la forme *-JU-* dans *kamagijautsiarunnairajaqquutuq* s'explique d'autant mieux que ce verbe de discours contient à la fois les suffixes *-gunnaiq-*, *-gajaq-* et *-qquuq-*, qui sont tous trois, ainsi que nous l'avons démontré, liés à l'idée de possible. En 16b et 16c, la présence du suffixe *-gajaq-*, que nous rendons dans la glose par le mot «éventuel», justifie seule l'emploi de la forme *-JU-*.

Un second exemple, tiré cette fois de la première des légendes de Povungnituk recueillies par Nungak et Arima (1969:1) servira à confirmer l'affinité impressive qui lie la forme *-JU-* au suffixe *-gajaq-*. Dans cette légende, il est raconté qu'un homme, surpris par un géant, fait semblant d'être mort pour éviter d'être tué par celui-ci. Le géant le saisit alors et le transporte sur ses épaules en vue de le servir à manger aux siens. Chemin faisant, il vient à l'homme l'idée de s'agripper aux branches des saules nains à travers lesquels passe le géant, espérant de la sorte le faire trébucher et parvenir ainsi à la fin à l'épuiser. L'homme dit alors:

(17) a. *Immaqaataga uqpinik tigusiqaattalunga*

Peut-être alors-les saules-si je les saisisais continuellement
 Peut-être alors que si je m'agrippais aux saules

taqagayaqtuq

taqa- gajaq- tu- q
 fatiguer-éventuel-décl.-3s
 il se fatiguerait

On voit clairement à travers cet exemple que ce que traduit en définitive le suffixe *-gajaq-* c'est un fait hypothétique dont on ignore, au moment de l'énonciation, les chances qu'il a de se réaliser. L'idée d'hypothèse se trouve d'ailleurs renforcée ici par la présence de l'élément *immaqaa-* signifiant «peut-être».

Il ne semble pas exclu toutefois, du moins si l'on ajoute foi aux exemples hors contexte proposés par Dorais (1977:34), et Schneider (1979:16-17), que le suffixe *-gajaq-* puisse être suivi de la forme *-VU-*. Cependant, tous les exemples attestés que donne Schneider dans sa grammaire (1978:126-127) pour illustrer l'emploi de ce suffixe sont en *-JU-* plutôt qu'en *-VU-*. Quoi qu'il en soit, il n'est pas inconcevable que dans la représentation d'un événement hypothétique s'établisse la distinction d'une hypothèse fondée — auquel cas l'événement est perçu avoir des chances réelles de se matérialiser — d'une hypothèse purement gratuite. Cette distinction pourrait alors expliquer l'emploi des formes *-JU-* et *-VU-* avec le suffixe *-gajaq-*. Cependant, seule une étude détaillée des emplois de ce suffixe faite à partir d'exemples attestés permettrait de confirmer cette hypothèse explicative.

Le cas du suffixe *-guuq*, qui sert à rapporter les propos d'une tierce personne, apporte enfin une confirmation particulièrement intéressante de la valeur puissancielle du suffixe grammatical *-JU-*. Lié à l'expression du possible, le suffixe *-JU-* implique, par sa position systématique, une distance par rapport au réel. Or, le suffixe enclitique *-guuq* a précisément pour fonction en inuktitut d'établir une certaine distance entre le locuteur et les propos qu'il rapporte. Le locuteur indique clairement de la sorte qu'il ne prend pas à son compte les paroles ainsi rapportées. Lorsque ce suffixe est ajouté à un verbe de discours à la forme déclarative, ce dernier comporte régulièrement alors le suffixe *-JU-*:

- (18) a. *qainiaqpuq*
 qai- niaq- pu- q
 venir-futur-décl.-3s
 il viendra
- b. *qainiaqturruuq*
 qai- niaq- tu- q- guuq
 venir-futur-décl.-3s-dit-il
 il a dit qu'il viendrait

Nous avons surtout attiré l'attention jusqu'ici sur les affinités impressives liant certains suffixes lexicaux ou enclitiques au suffixe grammatical *-JU-*, la présence de l'un ou l'autre de ces suffixes dans un verbe de discours à la forme déclarative paraissant entraîner alors l'emploi de la forme virtualisante *-JU-*. Plus exactement, c'est la présence, au sein même de la visée de discours du locuteur, des impressions rattachées en langue à ces suffixes lexicaux ou enclitiques qui justifierait l'emploi de la forme *-JU-*. Par ailleurs, l'emploi régulier de la forme *-VU-* à la suite de certains suffixes lexicaux donne à croire que les impressions particulières véhiculées par ceux-ci ne sont pas étrangères au recours fait en ce cas à la forme actualisante *-VU-*. C'est le cas, notamment, des suffixes *-giuq-*, *-gi-* et *-si-*.

Le suffixe *-giuq-* signifie qu'un événement, dont la nature est définie par la base de mot, s'est produit «pour la première fois». Pour ce suffixe, Trinel (1970:117), Dorais (1977:35) et Schneider (1979:23) donnent tous trois *-giuqpuq* plutôt que *-giuqtuq*. L'emploi de ce suffixe implique donc qu'un événement, dont la réalisation ne pouvait être envisagée qu'au titre de possibilité, s'est enfin réalisé effectivement. Il implique donc le passage du puissanciel à l'effectif, d'où le recours à la forme actualisante *-VU-*:

- (19) *natsiriuqpuq*
 natsiq- giuq- pu- q
 capturer un phoque-première fois-décl.-3s
 il a capturé son premier phoque

Le suffixe *-gi-* exprime quant à lui la réitération d'un événement dans le temps. Il implique donc nécessairement d'une part qu'un événement s'est effectivement réalisé et, d'autre part, que cet événement se produit de nouveau. La valeur itérative du suffixe *-gi-* se trouve ainsi impressivement liée à la forme actualisante *-VU-*:

- (20) a. *surujuktuq*
 surujuk- tu- q
 pleuvoir-décl.-3s
 il pleut

- b. *surujugivuuq*
 surujuk- gi- vu- q
 pleuvoir-de nouveau-décl.-3s
 il pleut de nouveau

Le suffixe *-si-*, enfin, traduit la phase initiale de la réalisation d'un événement. La valeur inchoative de ce suffixe oblige donc à considérer l'événement en cours de réalisation, d'où l'emploi avec ce suffixe également, de la forme actualisante *-VU-*:

- (21) a. *sinikpuq*
 sinik- pu- q
 dormir-décl.-3s
 il dort
- b. *sinisivuq*
 sinik- si- vu- q
 dormir-commencer à-décl.-3s
 il s'endort

Si la présence de certains suffixes lexicaux dans le verbe de discours peut expliquer l'emploi de l'un des deux suffixes de la forme déclarative plutôt que l'autre, la présence de certains mots dans la phrase pourrait également contribuer à établir ce choix. C'est le cas en particulier du mot *asuilaa*, qui signifie «de fait», «effectivement», lequel, par son signifié, entraîne régulièrement le recours à la forme *-VU-*. Dans le récit *Sanaaq* de Mitiarjuk, nous avons relevé cinquante-cinq emplois de ce type, au nombre desquels ceux qui suivent:

- (22) a. *Asuilaa, tikiutiliquuq panimminut (Sanaaq :38)*
 asuilaa, tikiuti- liq- qu- q panik-mi-nut
 de fait, se diriger-présent-décl.-3s fille-sa-vers
 Effectivement, elle accourt vers sa fille

b. *Pisuliqta ! Tuaviliqta ! Asuilaa*

pisuk- liq-ø-ta ! tuavi- liq- ø - ta ! asuilaa
 marcher-présent-opt-1p se dépêcher-présent-opt-1p. de fait,
 Mettons-nous en marche ! Dépêchons-nous ! De fait,

pisuliqqut (Sanaaq :49)

pisuk- liq- qu- t
 marcher-présent-décl.-3p
 ils se mettent en marche.

c. *Nakkasivuuq ! Asuilaa, nakkaquq (Sanaaq :210)*

nakkaq- si- vu- q Asuilaa nakkaq-qu- q
 tomber à l'eau-commencer-décl.-3s De fait, tomber-décl.-3s
 Il va tomber à l'eau ! De fait, il tombe à l'eau !

Rappelons ici que *-qu-* est, dans le dialecte de Mitiarjuk, un allomorphe de la forme *-VU-*. On pourrait par ailleurs en dire tout autant du mot *taima* lorsque celui-ci a le sens de «enfin», «à la fin». Le mot *taima* indique alors qu'un événement attendu s'est finalement matérialisé:

(23) *Taima, tuquvuq (Sanaaq :55)*

taima tuqu- vu- q
 enfin mourir-décl.-3s
 À la fin, il meurt

Dans le contexte de l'exemple précédent, un ours, bien qu'atteint une première fois par un chasseur, n'est pas mort (*qukiraluarmauk tuqunngituq*). L'ours est alors atteint de nouveau par le chasseur (*qukiliqqigiasijanga*) et finit par mourir effectivement.

Les considérations qui précèdent à propos des valeurs d'emploi différentes des suffixes *-JU-* et *-VU-* se ramènent finalement toutes à l'opposition, au niveau de la langue, du puissanciel et de l'effectif, laquelle opposition peut devenir, en discours, l'objet d'une exploitation d'effets de sens très variés. Un résumé des valeurs d'emplois observées jusqu'ici confirmera le caractère systématique — la langue n'étant pas autre

chose qu'un système de systèmes — du rapport liant entre elles les formes *-JU-* et *-VU-*:

forme -JU-

1. forme virtualisante
2. forme généralisante
3. faire puissanciel
4. événement prévisible
5. expression du possible
6. propriété permanente
7. distance au réel
8. forme déférentielle
parce que moins assertive

forme -VU-

1. forme actualisante
2. forme particularisante
3. faire effectif
4. événement constaté *de facto*
5. expression du réel
6. fait momentané
7. présence au réel
8. forme assertive

À cette liste pourraient sans doute s'ajouter d'autres valeurs d'emploi non encore relevées jusqu'à maintenant. L'inuktitut compte en effet plusieurs centaines de suffixes lexicaux et il faudra attendre les résultats d'une étude beaucoup plus détaillée que celle que nous présentons ici pour être en mesure de déterminer les raisons précises justifiant le recours avec ces suffixes de la forme *-JU-* plutôt que celui de la forme *-VU-*, ou encore, le cas échéant, les effets de sens différents créés lorsque les deux formes sont possibles. Néanmoins, les valeurs d'emploi observées jusqu'ici permettent de justifier la position systématique des deux suffixes grammaticaux en langue, soit la position avant pour le suffixe *-JU-* et la position après dans le cas du suffixe *-VU-*.

Il ne sera pas sans intérêt, en terminant, de signaler deux faits qui, bien qu'il ne concernent pas directement la forme déclarative, comportent néanmoins un certain lien avec l'emploi de suffixes *-JU-* et *-VU-*. Il s'agit, dans le premier cas, des suffixes grammaticaux *-ji* et *-ti*, déterminant un agent puissanciel, et dont la distribution phonologique est la même que celle des allomorphes *-ju* et *-tu* du suffixe déclaratif *-JU-*:

- (24) a. *kigutiliriji*
 kiguti- liri- ji
 dents-s'occuper de-agent
 dentiste
- b. *ilinniatitsiji*
 ilinniaq- titsi- ji
 apprendre-faire-agent
 enseignant; professeur
- c. *aglati*
 aglak- ti
 écrire-agent
 écrivain

Comme on peut le constater à travers les trois exemples qui précèdent, les suffixes *-ji* et *-ti* désignent un être impliqué, au titre d'agent virtuel, dans une activité répétable définie par la partie lexicale du mot. En comparaison d'*aglati*, le mot *aglapuq* désignerait une personne effectivement en train d'écrire, tout comme *ilinniatitsijuq* désignerait une personne effectivement en train d'enseigner. *Kigutiliriji*, *ilinniatitsiji* et *aglati* ne désignent donc pas de fait des êtres effectivement en train de s'occuper des dents, d'enseigner ou d'écrire mais plutôt des êtres chez lesquels existe une disposition permanente — donc puissancielle — les rendant habiles à exercer telle ou telle activité. Le choix des formes *-ji* et *-ti* pour signifier un agent virtuel ne relève donc pas du hasard, de même que l'inexistence de formes telles que **-vi*, **-pi*, ou **-qi*.

Le second cas sur lequel nous voulons attirer l'attention est celui de la forme interrogative. Le suffixe affecté à l'expression de cette forme grammaticale se rapproche, par sa consonne, du suffixe *-VU-*, seule la voyelle le distinguant, comme c'est le cas pour les suffixes *-ji* et *-ti*, de la forme déclarative proprement dite:

- (25) a. *tikippat?*
 tikit- pa- t
 arriver-int.-3p
 sont-ils arrivés?

b. *iniqqiuk?*

iniq- qi- uk
finir-int-(tu-le)
l'as-tu terminé?

c. *takuviuk?*

taku-vi uk
voir-int-(tu-le)
l'as-tu vu?

Or, la forme interrogative met précisément en cause la *réalité* d'un événement, le locuteur cherchant à savoir, à travers l'emploi qu'il en fait, si tel ou tel événement est effectivement survenu, est effectivement en cours d'existence ou encore surviendra effectivement. Le rapport sémiologique observable entre le suffixe de la forme interrogative et celui de la forme déclarative actualisante ne nous apparaît pas non plus relever du simple hasard.

Nous avons voulu montrer, au cours des pages qui précèdent, que la distribution des suffixes *-JU-* et *-VU-*, dans le cadre d'un verbe de discours à la forme déclarative, n'est pas aléatoire et que le recours à l'une ou l'autre forme, contrairement à ce qu'ont pu prétendre certains auteurs à la suite d'un examen trop hâtif des faits, ne peut en conséquence être interprété comme équivalent sémantiquement. Il resterait encore beaucoup à dire à propos de ces deux suffixes grammaticaux. Nous avons souligné, au début de cet article, l'existence pour la forme *-JU-* d'un emploi de type nominal. À quoi il conviendrait d'ajouter un troisième emploi, de type adjectival. Le mot *takijuk* peut en effet signifier, selon les emplois, «il est long», «celui qui est long», «un long», ou tout simplement «long». La forme *-JU-* est donc, *en langue*, une forme beaucoup moins construite que la forme *-VU-* puisqu'elle indiscrimine en elle les trois fonctions — verbale, nominale et adjectivale — qu'elle est susceptible d'assumer en discours. Ce n'est qu'au niveau du discours, en effet, que s'opère la discrimination des fonctions grammaticales que subsume en langue la forme *-JU-*. Autrement dit, ce n'est qu'une fois appelée par la visée phrastique déclenchée par la visée de discours que la forme *-JU-* sera momentanément affectée à l'expression d'un événement, d'une substance ou d'une qualité. Il appert donc, en dernière analyse, que cette forme, par la largeur du champ sémantique qu'elle recouvre, indiscrimine en langue le temps et l'espace, s'opposant ainsi à la forme *-VU-*, habile à n'exprimer que

la réalisation effective d'un événement dans le temps, restreinte qu'elle est, dès la langue, à ne pouvoir occuper en discours qu'une fonction verbale.

Ces dernières considérations apportent une confirmation de plus au caractère virtualisant de la forme *-JU-*, généralisante par particularisation minimée, et à la valeur restrictive de la forme *-VU-*, actualisante par particularisation maximée, la position relative, en système, de chacune de ces deux formes expliquant les valeurs d'emploi opposées que l'on peut en tirer. Et comme nous n'employons jamais les mots et les morphèmes que pour les impressions qui leur sont attachées, le recours à l'une plutôt qu'à l'autre des deux formes, même dans le cadre d'un verbe de discours, n'est donc pas indifférent.

Ronald Lowe
Université laval

Références

- BALT, P. (1982) *Inuktitut Affixes Book*, Ministère de l'éducation des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife.
- DORAIS, L.-J. (1976) *Aivilingmiut Uqausingit / The Aivilik Inuit Language / Le parler inuit aivilik*, Association Inuksiutiit Katimajit, Laboratoire d'anthropologie, Université Laval.
- DORAIS, L.-J. (1977) *Inuit Kupaimmiut Uqausingit / The Language of the Northern Quebec Inuit*, Association Inuksiutiit Katimajit, Laboratoire d'anthropologie, Université Laval.
- HARPER, K. (1974) *Some Aspects of the Grammar of the Eskimo Dialects of Cumberland Peninsula and North Baffin Island*, National Museum of Man, Mercury Series, Paper n°15, Ottawa.
- KALMAR, I. (1979) *Case and Context in Inuktitut*, National Museum of Man, Mercury Series, Paper n°49, Ottawa.
- LOWE, R. (1985) *Kangiryuarmit Uqauhingita Ilihautdjutikhangit: Kangiryuarmit Eskimo Grammar*, Committee for Original Peoples Entitlement, Ottawa.
- LOWE, R. (1986) *Les trois dialectes esquimaux de l'Arctique canadien de l'ouest: analyse descriptive et étude comparative*, Thèse de doctorat présentée à l'Université Laval.
- NUNGAK, Z. et E. Arima (1969) *Unikkaatuat*, National Museums of Canada, Bulletin n°235, Ottawa.
- SCHNEIDER, L. (1972) *Inuktituorutit : grammaire purement esquimaude*, Ministère des richesses naturelles, Direction générale du Nouveau-Québec, réimprimée en 1978.
- SCHNEIDER, L. (1979) *Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude*, Ministère des affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, Québec.
- SMITH, L. (1977) *Some Grammatical Aspects of Labrador Inuttut : a Survey of the Inflectional Paradigms of Nouns and Verbs*, National Museum of Man, Mercury Series, Paper n°37, Ottawa.
- TRINEL, E. (1970) *Atii : parlez esquimau*, Centre canadien de recherches en anthropologie, Université Saint-Paul, Ottawa, 1970.